



## LIGUE DE VOILE DE LA MARTINIQUE

### CHAMPIONNATS DE LA MARTINIQUE 2018/2019

#### **SURPRISE** **AVIS DE COURSE**

##### **Dates complètes :**

**SURPRISE:** 08 Déc-13 Janv-16 Mars-06 avril-25 Mai

##### **Autorités Organisatrices :**

C.N.S : Cercle nautique de SCHOELCHER

C.N.N : Club nautique Le Neptune du LAMENTIN

Y.C.M : Yacht Club de la Martinique

CNM : Club Nautique du Marin

#### **1. REGLES**

*La régata sera régie par :*

- 1.1 *Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),*
- 1.2 *Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions »*
- 1.3 *Les règlements fédéraux,*
- 1.4 *Le règlement sportif Voile Martinique*
- 1.5 *La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,*
- 1.6 *En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.*

#### **2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

*Les bateaux peuvent être tenus d'arborez la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.*

#### **3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 *La régata est ouverte à*

3.1.1 *La régata est ouverte à tous les bateaux des séries SURPRISE*

*Classe Surprise monotype. (Temps réel)*

*Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation ou ils évoluent de la Division 240.*

*Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.*

3.2 *Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au plus tard le jour Précédent la course 17h00.*

***Il n'y aura pas d'inscriptions le jour de la régata.***

- 3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité **valide**
- 3.4 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
  - le certificat de jauge ou de conformité
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

#### **4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :  
**10€ par personnes embarquées**

#### **5. PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
17h00 la veille du départ de la course.
- 5.2 Horaires : précisés en annexes par les clubs organisateurs
- 5.3 Le dernier jour de la régates, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h30.

#### **6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront : disponible au plus tard 17h00 la veille du départ de la course.

#### **7. LES PARCOURS**

- 7.1 Les parcours seront précisés dans les annexes aux IC.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe des IC

#### **8. SYSTEME DE PENALITE**

Pour toutes les classes habitables la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

#### **9. CLASSEMENT**

- 9.1 une courses devra être validées pour valider la compétition.
- 9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
- (b) Quand 3 à 5 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 9.3 Le système de classement à minima.

**10. PLACE AU PORT**

*Sans objet*

**11. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP]**

*Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régates sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.*

**12. COMMUNICATION RADIO [DP]**

*Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.*

**13. PRIX**

*La remise des prix générale du championnat de Martinique se fera en fin de saison au mois de Juin.*

***A la fin d'une épreuve les clubs peuvent, à leur seule discrétion, procéder à une remise de prix.***

**14. DECISION DE COURIR**

*La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).*

**15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

*Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter les clubs organisateurs.*

**FICHE D'INSCRIPTION  
HABITABLE**

**CLUB ORGANISATEUR :**

.....  
Lieu de la manifestation : ..... Date

Type d'épreuve : Championnat de Martinique

COORDONNEES	SKIPPER
NOM	
PRENOM	
DATE de NAISSANCE	
ADRESSE	
TELEPHONE	
EMAIL	
N° de Licence	
NOM du VOILIER	
CLASSE	
N° de Voile	
RAITING	
CLUB	

EQUIPIERS - NOMS et PRENOMS	N° de LICENCE

**CETTE DECLARATION DOIT ETRE SIGNEE**

Je soussigné.....certifie avoir pris connaissance :

- De la règle fondamentale de l'I.S.A.F. « il appartient à chaque yacht, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course »
- Des différents règlements régissant l'épreuve (voir avis de course)

Je m'engage à respecter les RICV, les Instructions de Courses et les règles de classe

Je reconnais que les Organismes ne peuvent être tenus pour responsable en cas de décès ou de blessure, ou en cas de dommages à tout bateau ou équipement.

Je détiens et présenterai un certificat de conformité valide . Rating : .....

Je m'engage ainsi que mes équipiers, à détenir une licence de la F.F.V. en cours de validité.

J'atteste que je détiens toutes les autorisations parentales pour les équipiers mineurs

Mes équipiers sont informés de ces dispositions.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Date.....Signature du Skipper